

**DECISION**

**(n°2026\_024)**

**Portant nomination au jury des épreuves d'admission  
du concours de la Banque d'Épreuves Littéraires  
Session 2026**

La Directrice de l'École du Louvre,

DÉCIDE

Article 1 : La liste des candidats admis en troisième année du premier cycle de l'École du Louvre, à l'issue des épreuves écrites de la BEL et des entretiens oraux d'admission, est arrêtée par le jury constitué à cet effet.

Article 2 : Sont nommés membres du jury des épreuves d'admission du concours de la BEL session 2026 :

- Madame **Claire Barbillon**, professeur des universités, directrice de l'École du Louvre, présidente du jury ;
- Monsieur **Étienne Anheim**, historien, directeur d'études à l'EHESS ;
- Madame **Dominique de Font-Réaulx**, conservatrice générale du patrimoine, musée du Louvre ;
- Madame **Émilie Frémond**, maîtresse de conférences, Université Sorbonne Nouvelle ;
- Monsieur **Nicolas Laurent**, docteur en histoire de l'art, chef du service de coordination et d'ingénierie pédagogique, École du Louvre ;
- Monsieur **Didier Ottinger**, conservateur général du patrimoine, musée national d'art moderne.

**20 MAI 2026**



Claire BARBILLON